

## **Fin de vie... oui. Mais la volonté du malade a été respectée.**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Brèves](#), [Points non négociables](#)

**Date :** 8 juillet 2014



L'affaire de l'homme de 73 ans à qui l'on voulait refuser la thérapie correspondant à ses pathologies (voir [ici](#) et [ici](#)) est mort cette nuit, à la suite d'une dialyse qu'il n'a pas supportée.

Il était – les faits l'ont démontré – donc bien en « fin de vie ». Mais avec une histoire de ténacité et de volonté de vivre – saluée d'ailleurs par l'équipe médicale lors de l'audience vendredi soir – qui lui avaient déjà assuré des sursis totalement inattendus.

Peut-être – les médecins le soutiendront peut-être à bon droit – eût-il mieux valu pour le malade qu'on le laisse tranquille. Oui, les soins palliatifs sont faits pour cela.

Mais de l'autre côté on s'est heurté ici à un refus des médecins d'entendre la famille. A des contradictions. A une volonté exprimée du patient – différente, peut-être, selon qu'il avait affaire à son médecin ou à ses proches – dont les variations n'ont pas été écoutées.

Et la question se pose : pourquoi a-t-il fallu venir devant le tribunal administratif, pourquoi la relation autour du vieil homme a-t-elle été si conflictuelle alors qu'au fond, il était si simple d'organiser une réunion à son chevet, médecins et famille ensemble, pour savoir ce qu'il voulait vraiment, lui ?

Au bout du compte, le patient a gagné peut-être quelques jours de vie. Des jours importants, où il a vu les siens – prévenus, certes : ils auraient été là dans le cadre de la procédure palliative –

mais où surtout il a pu constater l'amour de ses proches et leur volonté de se battre avec lui. Ces jours précieux sont aussi le droit du patient !

L'affaire révèle la dysharmonie et l'absence de confiance qui naissent d'un contexte où l'arrêt de soins peut être – sans qu'il le soit toujours – dicté par une volonté euthanasique, ou par des considérations économiques.

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)